

L'alternance en formation en Suisse

Ses forces et ses faiblesses

Jean-Luc Gurtner

Département des Sciences de l'éducation et de la formation,
Université de Fribourg/Suisse

BASSIN EFE, 1 juin 2021

Que faire après la scolarité obligatoire ?

Un apprentissage ou des études ?

Chaque année en Suisse, ce sont **plus des deux tiers** des jeunes d'une cohorte qui, au terme de l'école obligatoire (~ 15-16 ans) optent pour un **apprentissage** (« formation professionnelle initiale »)

Plus de 75% des jeunes qui optent pour l'apprentissage choisissent le **modèle dual** (alternance 3-4 jours/semaine en entreprise ; 1 à 2 jour/semaine à l'école professionnelle),

même s'il est possible, dans certaines professions, de faire sa formation en école à plein temps (pour les mêmes titres).

Justifications « politiques » du modèle dual et de l'alternance

- Longue tradition de l'apprentissage dual en Suisse
- Facilite la transition école – monde du travail
- Maintient bas le taux de chômage et le temps de latence avant emploi (CH: 6.2% UE-28: 14% des 15-24 ans mi 2019)
- Un premier contrat et un premier (petit) salaire
- Offre une forte perméabilité (nombreuses passerelles)
- “Aucune institution de formation n'est en mesure de délivrer seule l'ensemble des compétences à acquérir“

Apprendre un métier après l'école obligatoire

L'apprentissage (formation professionnelle initiale)

Le choix entre trois cursus plus ou moins longs :

- Attestation fédérale de formation professionnelle (2 ans)
- Certificat fédéral de capacité (3-4 ans)
- Maturité professionnelle (4 ans ou 1 an post-CFC)

Des formations coordonnées par 3 partenaires :

- Une association professionnelle
- La Confédération
- Un canton

La formation en Suisse après l'école obligatoire. Quelques chiffres

Titres délivrés au

Degré secondaire II

	Total	Hommes	%	Femmes.	%
Attestation fédérale de formation professionnelle AFP	6 707	3 933	58,6	2 774	41,4
Certificat fédéral de capacité CFC	61 252	33 779	55,1	27 473	44,9
Certificat de maturité professionnelle	14 524	7 705	53,1	6 819	46,9
Certificat de maturité gymnasiale	18 873	8 114	43,0	10 759	57,0
Certificat de maturité spécialisée	3 077	668	21,7	2 409	78,3
Certificat de culture générale	4 234	1 066	25,2	3 168	74,8
Certificat de la passerelle maturité professionnelle/maturité spécialisée – hautes écoles universitaires	1 259	613	48,7	646	51,3

Apprendre un métier après l'école obligatoire

L'apprentissage *dual* est en réalité “*trial*” :

La formation est dispensée en réalité sur **3 lieux** de formation différents :

- **Une entreprise formatrice** (ou un réseau d'entreprises, pour moins de 3% des apprenti-e-s) (*3 à 4 jours par semaine*)
- **L'école professionnelle** (1 à 2 jours par semaine)
- **Les cours interentreprises** (entre 8 et 70 journées en tout selon les professions)

Dès les premiers jours de formation et tout au long de celle-ci

Rôles officiels de chaque lieu de formation

- **Entreprise formatrice** : elle engage un-e apprenti-e et doit lui permettre d'acquérir l'essentiel de sa formation à la pratique professionnelle.
- **Ecole professionnelle** : elle dispense la formation scolaire, qui comprend l'enseignement des connaissances professionnelles, de la culture générale et du sport.
- **Cours interentreprises** : ils visent l'acquisition d'aptitudes de base et complètent la formation à la pratique professionnelle et la formation scolaire lorsque cela s'avère nécessaire dans la profession choisie.

Une première difficulté : Trouver une place d'apprentissage

Sans contrat d'apprentissage (entreprise), pas d'accès à l'école professionnelle ni aux cours interentreprises !

Conséquence 1 : Même si, globalement, il y a légèrement plus de places proposées que de demandeurs, la place (enfin) trouvée n'est pas toujours (et de loin pas) dans la profession ou l'entreprise souhaitées.

Conséquence 2 : Les jeunes ne commencent pas toujours leur formation professionnelle dès la fin de l'enseignement obligatoire

Conséquence 3 : Fort taux de ruptures de contrat en cours de formation (8-10%).

Une deuxième difficulté : Coordonner la formation

- Si la coordination fonctionne relativement bien entre les **partenaires** de la formation (Confédération, cantons, représentants des organisations professionnelles),
- La coopération entre les **lieux/acteurs** de la formation demeure perfectible (Berger et al. 2020, Dir. Formation Zürich, 2018).

Principales divergences :

Aux yeux des apprenants :

- décalages temporels des apprentissages
- manque de pertinence de certains «contenus»

Aux yeux des formateurs :

- Impression de manque de reconnaissance / surveillance
- Représentations erronées des autres acteurs
- Manque de confiance envers les autres acteurs
- Peu de solidarité / Enjeux de pouvoir

Conséquence 1 : Dévalorisation de l'école professionnelle par les apprenants (en tout cas en début de formation)

Conséquence 2 : Contacts entre formateurs **seulement si nécessaires** (en particulier si difficultés scolaires ou problèmes de comportement de l'apprenant)

Conséquence 3 : Contacts entre acteurs sont de plus en plus médiatisés ou se font via l'apprenant

En particulier, la situation des **cours interentreprises** n'est pas (encore?) facile :

- Petits derniers parmi les acteurs de la formation (fin XX^{ème} siècle)
- Proposés et conduits par les associations professionnelles, imposés au niveau fédéral, validés par les cantons et financés par les trois partenaires
- Officiellement présentés comme devant *compléter* la formation *lorsque cela s'avère nécessaire !?!*
- Conduits loin des écoles (dans des centres spécialisés, vitrines des assoc. prof.). Pris sur les jours en entreprise.

Fréquences de contact des enseignant-e-s des écoles professionnelles avec (à g.) les entreprises, (à dr.) les cours interentreprises (*réponses oui/non*)

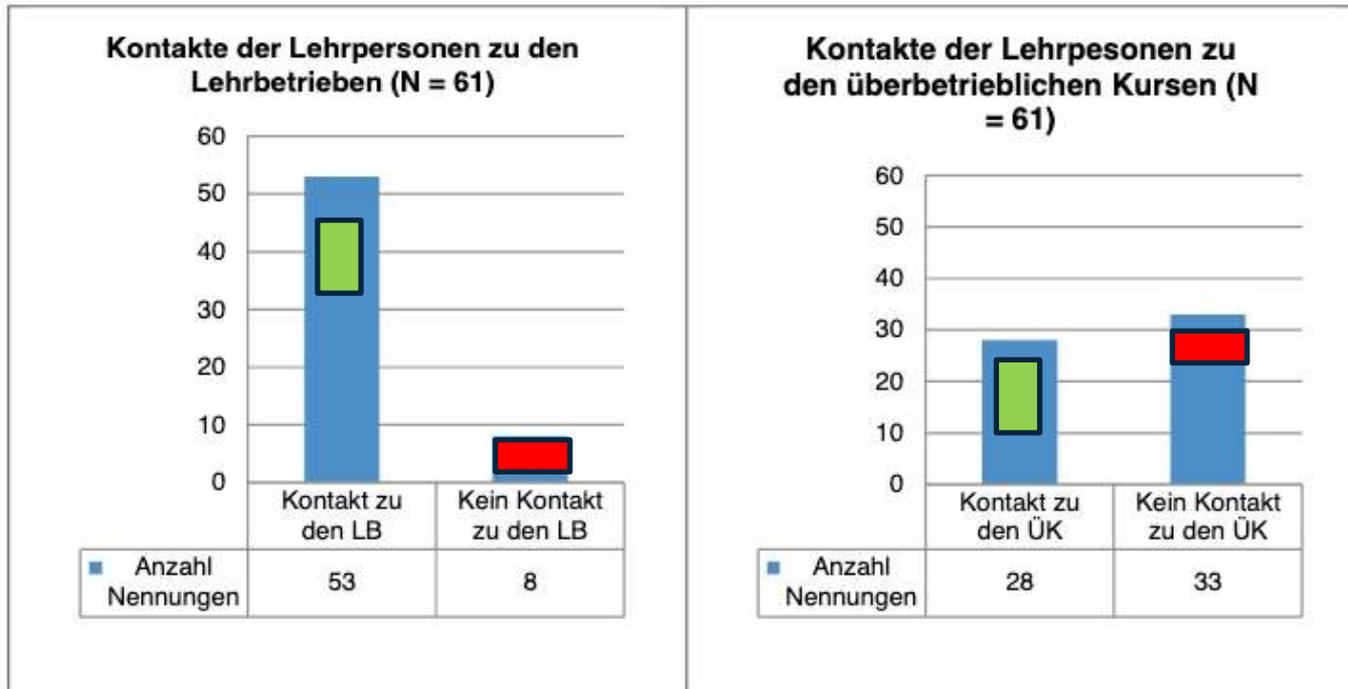


Abbildung 26: Kontakte der Lehrpersonen an Berufsfachschulen zu den Lehrbetrieben und den überbetrieblichen Kursen

Peter, K. (2014)

CONCLUSIONS

La formation tripartite en Suisse est globalement favorable à l'apprentissage d'une profession et globalement assez « bien vue » dans la société

L'introduction des cours interentreprises se justifie par la spécialisation de plus en plus forte des entreprises et la volonté de conserver « l'identité du métier »

Mais l'intégration des divers apprentissages faits sur ces lieux différents par les apprenant-e-s n'est pas encore bien maîtrisée

CONCLUSIONS

On constate en effet une réelle tension entre

- une volonté souvent exprimée de convergence
- et une tendance manifeste à la divergence, pour bien marquer les responsabilités respectives

Une vision encore trop «industrielle» de la coopération (Maroy & Doray, 2001) : optimiser la séparation des tâches, avec déséquilibres dans la perception des autres acteurs

Manque une vision plus «domestique» de la coopération, encourageant la suppléance des contributions entre pairs

CONCLUSIONS

Une vision encore trop basée sur la distinction théorie - pratique et la recherche de transferts, de la théorie dans la pratique

Manque une vision plus fertile «de passages de frontières et/ou d'activité en zone frontière» (Akkerman & Bakker, 2011) de la situation de l'apprenant en alternance

Qui ferait de l'alternance une opportunité d'élargir la compréhension du métier

CONCLUSIONS

Profitabilité de l'alternance « à la Suisse »

- Bonne, mais n'est pas donnée par le modèle lui-même
- Dépend certes de l'activité de l'apprenant pour dégager les articulations, faire les liens, et de ses représentations de la valeur des différents savoirs
- *Mais aussi* largement des possibilités et de la volonté d'aide à l'articulation de la part des encadreurs de formation dans leurs contextes respectifs (Gurtner et al., 2018)
- Voire de leur disponibilité à s'assister mutuellement pour la formation de leur « apprenant commun ».

Références

Akkerman, S. F., & Bakker, A. (2011). Boundary crossing and boundary objects. *Review of educational research*, 81(2), 132-169.

Berger, J. L., Wenger, M., & Sauli, F. (2020). *La qualité de la formation professionnelle duale en Suisse*. Eidgenössisches Hochschulinstitut für Berufsbildung EHB.

Direction de la Formation, Zürich (2018). *Entwicklung der Berufsbildung im Kanton Zürich 2008–2017*. Zürich: Bildungsdirektion Kanton Zürich

Gurtner, J., Furlan, N. & Cattaneo, A.A. (2018). L'articulation des connaissances n'est pas la tâche des seul.es apprenti.es. In L. Bonoli, J.-L. Berger & N. Lamamra (Eds.), *Enjeux de la formation professionnelle en Suisse*. Seismo.

Maroy, C., & Doray, P. (2001). La construction des relations écoles / entreprises. Le cas de la formation en alternance en Communauté française de Belgique et au Québec. Les Cahiers du Girsef No 11 : [https://halshs.archives-](https://halshs.archives-ouvertes.fr/file/index/docid/603564/filename/011cahier.pdf)

Merci de votre attention